



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100587

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 16/07/2025 9H27 C:025094 I:39599
V/REF : 1019403
V/Email reçu le Mercredi 16/07/2025 à 9H27

SELON DEVIS N° 5050080

V/REF.IMM. 04902

IMMEUBLE : LES FONTANETTES-4902
30 RUE JEAN MONNET
01140 ST DIDIER SUR CHALARONNE

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

Vaulx en Velin, le 08 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N30 JEAN MONNET -

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5050080 du 22/05/2025 d un montant de
1102,09 EUROS HT

Donneur d'ordre : Mme A. DURAND JUILLARD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de maçonnerie

TRAVAUX PREVUS :

- REGARD RV2 - PIED DE COLONNE EAUX PLUVIALES
OUVERTURE D'UNE TRANCHEE MANUELLEMENT SUR LA PELOUSE
MISE A JOUR DU PIED DE COLONNE EAUX PLUVIALES PVC 100
DEPOSE DU DAUPHIN FONTE
REPLACEMENT DU PIED DE COLONNE
REBOUCHAGE DE LA TRANCHEE
RATISSAGE DES SOLS

- REGARD RV11 - CANALISATION EAUX-USEES PVC 100
OUVERTURE D'UNE TRANCHEE MANUELLEMENT
MISE A JOUR DU PVC DN100
PIQUAGE DU REGARD
REPLACEMENT DU PVC DN100
REPRISE DU JOINT CIMENT
REBOUCHAGE DE LA TRANCHEE
RATISSAGE DES SOLS
NETTOYAGE DES LIEUX

TRAVAUX REALISES :

LE 16/09 A 08H00 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX PERSONNELS
TRAVAUX SELON ACCORD



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100587

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NOTRE PERSONNEL CONSTATE LA PRESENCE DE CAILLOUX DANS LE RESEAU EAU USEE
RV11
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 17/09/25 a 09H38 Mme A. DURAND JUILLARD

DEVIS A SUIVRE POUR UN PASSAGE CAMERA AFIN DE CONTROLER LE RESEAU RV11
AVEC UN POIDS LOURD EN SIMULTANE

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1102,09	1102,09
	TOTAL H.T.		1102,09
	T.V.A. a 10,00%		110,20
	TOTAL T.T.C.En EURO		1212,29

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1019403 du 15/07/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: adelaide.durand-juillard@semcoda.com

Lieu d'intervention

30 RUE JEAN MONNET

Les Fontanettes

01140 ST DIDIER SUR CHALARONNE

Référence de la Demande

N°: 818 686 du 08/04/2025

THCVRDPCE Tvx hors contra Voirie reseaux Partie cne ext.

01-EE-2231-ENT-61563100

04902-00001-00002 30 RUE JEAN MONNET Les
Fontanettes

Délai

Date limite exécution : 30/07/2025

Observations

BC VALIDE PAR FLORENCE DESROCHES

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
OUSEE REPARATION CASSURE PIED DE COLONNE EP ET RESEAU Selon devis n°5050080 arrêté à la somme de 1212.29 € TTC	1,00	1 102,08	1 102,08	110,21	1 212,29
Total H.T.					1 102,08
Total TVA					110,21
Total TTC					1 212,29

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DURAND-JUILLARD Adélaïde le 15/07/2025

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVOUX

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **30 RUE JEAN MONNET Les Fontanettes 01140 ST DIDIER SUR CHALARONNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **16/07/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1019403